

## Web et courriel

adresse électronique

[sne@ademe.fr](mailto:sne@ademe.fr)

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

## Qui contacter ?

### Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Véronique LOISON Angers
Denis MAZAUD Angers	

### Délégués du personnel

Véronique LOISON Chantal LENOIR Centre d'Angers	Walter PERSELLO Maryse SERVANT Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté
Sébastien CATALANO DR Guyane	

### Élus & représentants au CE

Catherine GUIMARD Secrétaire DR Centre	Patrick EVEN Secrétaire adjoint DR Bretagne
--	---

Laurence MÉCHIN, trésorière Didier CHÉREL Centre de Valbonne	Alain ANGLADE
--	---------------

Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées
----------------------------------	------------------------------------

Ruven GONZALEZ  
DR Centre

Anne POMART  
Marie-Catherine FOULQUIER  
DR Languedoc-Roussillon

Michel CAIREY-REMONNAY  
DR Franche-Comté

### Représentant au CA

André TUEUX  
DR PACA

Bulletin d'information aux  
personnels de l'ADEME

N°86

7 mai 2014

# Flash Info



Syndicat national de l'environnement

## CE du 17 avril 2014

### Actualités avec le président

Le président a rencontré la **nouvelle ministre** (la 3<sup>ème</sup> en 13 mois de présence).

Il a pu participer à la définition des 4 priorités de la feuille de route de son ministère (rénovation thermique des bâtiments, ENR et économies d'énergie, mobilité propre et économie circulaire), ainsi qu'à un séminaire de préparation du projet de loi sur la transition énergétique. Le président est confiant sur la qualité du lien créé. 

Les conseils régionaux pourraient avoir des velléités sur les directions régionales de l'ADEME dans le cadre du projet de loi de décentralisation qui aborde leurs nouvelles missions et compétences. Pour le SNE, même si le Président se veut rassurant (« l'ADEME n'est pas à vendre »), l'**absence de stratégie régionale** ne peut que nous affaiblir. Elle crée un vide que d'autres cherchent à occuper. La baisse des effectifs de référence en DR et l'absence de vision au plus haut niveau sur le rôle très spécifique des DR dans le panorama des acteurs territoriaux sont des signes patents.

Par ailleurs, le SNE s'est interrogé sur l'application de la **lettre de mission** adressée au Président le 31 mars 2014 par les 2 ministres de tutelle démissionnaires. Réponse : on avait déjà « oublié cette lettre » et elle ne contenait que des choses « écrites par l'ADEME ». Espérons que les nouvelles ministres indiqueront rapidement à l'ADEME sa feuille de route en reprenant notamment la transition écologique ainsi que la qualité des relations de travail et du dialogue social.

### Effectifs de référence 2014-2015

#### Situation paradoxale

D'un côté, la direction se targue, et avec une certaine légitimité, d'avoir associé fortement la représentation du personnel à la construction des effectifs de référence (au cours de 4 CE et avec la commission « politique économique et sociale »).

D'un autre, la transparence est loin d'être au rendez-vous, contrairement à la fois précédente (2012). Déjà, la méthode, élaborée dès juillet 2013, n'a pas vraiment été exposée au CE avant le début 2014. Ensuite, les élus ont dû, au cours de ce CE et donc au bout de ce long processus, exiger le **report de la consultation** et donc un nouveau passage en CE du fait de l'absence du tableau définitif des effectifs de référence par  UG !

#### Des points restent obscurs ou inacceptables

- pour les **critères de calcul des effectifs en DR**, la directrice générale déléguée a cité la prise en compte de conditions locales particulières. Elle préfère renforcer les régions « dynamiques ». Qu'est-ce à dire exactement ? Voilà qui paraît bien subjectif !

- le **nombre de contrats engagés juridiquement** est un critère contestable dans la mesure où il défavorise les DR (bonnes élèves) qui instruisent tous les dossiers mais, afin d'éviter le millefeuille administratif, se partagent la gestion financière avec le Conseil Régional et/ou le FEDER ...

- Les mises à disposition des **MAD** seront-elles renouvelées ? Une réunion est prévue prochainement à cet effet avec le ministère. .../...



## Cette fois-ci, c'est du sérieux !

Pour l'exercice précédent, le déficit initial de 10 postes par rapport au plafond d'emploi nous avait permis de réduire fortement (de 10, du coup) les ETP à supprimer (5,3 ETP seulement mais tous prélevés sur... les DR !).

Cette fois-ci, il n'y a plus de marge de manœuvre (nous sommes sur le plafond d'emploi en début d'exercice) et nous devons nous résigner à supprimer ... 36 postes d'ici la fin de l'exercice (31/12/15), dont 4 régularisations de CDI embauchés à la place de MAD introuvables ou indisponibles.

Pourquoi diable avoir attendu aussi longtemps après l'annonce des restitutions pour préciser les redéploiements ? Cela a généré beaucoup d'inquiétude et conduit à « bloquer » pratiquement tout mouvement annoncé même pour les petites équipes suite à des départs.



## Le diable se cache dans les détails !

Maintenant que les propositions de missions ou bouts de missions abandonnés sont connus (bientôt de tous), il nous faut vérifier, au cas par cas, UG par UG, poste par poste, qu'on ne se contente pas de récupérer des ETP sans vraiment laisser tomber les missions afférentes ! Les missions réparties sur les collègues, on connaît !

Comment l'abandon va-t-il être géré ? Quelles mesures pour l'accompagnement des collègues concernés ? Quelles mesures pour gérer les relations avec les partenaires concernés (annonce, gestion des dossiers en cours...) ? Cela doit normalement faire l'objet d'un prochain passage en CE.

La direction transmet finalement en séance le document des suppressions et redéploiements de postes par UG. Certaines vont perdre un tiers de leur effectif. Comment la direction va-t-elle s'y prendre ? Certaines DR vont perdre 3 postes et d'autres, bien que plus grosses un seul. Quelle est la méthode de calcul ? Allez comprendre ! Les documents ne sont pas totalement finalisés, nous dit-on. Heureusement que les élus demandent le report de la consultation, la direction n'avait pas fini d'écrire sa copie....

## Disparités

A partir d'un même constat global (diminution du nombre de contrats, besoin de simplification et d'accompagnement), la direction tire deux conclusions totalement opposées.

Pour l'**assistance-gestion**, elle propose de supprimer fortement les postes (-17,5) en oubliant que quand les dossiers étaient plus nombreux, les postes n'avaient pas augmenté (pile : la direction gagne, face : les salariés perdent). Sur les fonctions support, il semble qu'on n'en ait jamais fini des efforts de productivité ! On justifie la suppression par la baisse du nombre de dossiers comme si le métier d'assistante gestionnaire se réduisait à de la gestion de dossiers !

Pour l'armée mexicaine des **managers**, la conclusion est totalement inverse : la direction les maintient pour assurer la transition...

Deux poids, deux mesures... à moins que les managers ne se mettent à la gestion !

Au passage, la direction supprime des postes là où la **population féminine** est la plus forte. Sur qui va peser le poids de ces suppressions ?

C'est en **DR** qu'on est le plus touché avec 9% seulement de redéploiements par rapport aux restitutions de postes alors que dans les services centraux, les redéploiements représentent 46% des restitutions. Il faut dire que 82% des redéploiements sont pour les investissements d'avenir !



C'était déjà le cas pour l'exercice précédent (73% de redéploiements par rapport aux restitutions en DR mais 100% pour les centres).

## En conclusion

On a à la fois le sentiment d'une action timide, à la marge, sur les suppressions de missions et d'une gestion des personnes sans état d'âme s'appuyant sur des exigences de productivité accrue toujours pour les mêmes et incluant des périodes d'attentes des décisions difficiles à comprendre perturbant fortement certains services ou DR.

Espérons juste maintenant que les postes redéployés vont être tous **ouverts très rapidement** de manière à faire avancer nos priorités et déclencher en cascade les évolutions attendues...

**Les élus de tous syndicats, unanimes, ont rédigé une motion (diffusée à tous depuis par la secrétaire du CE) et refusé de voter.**

**La consultation est reportée au CE de mai.**

## Bilan des associations sports et loisirs (SL2E)

Les 3 associations ont proposé une grande diversité d'activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou décentes.

### SL2E Angers



Nouveauté pour 2013 avec les Olympiades du Grésillé qui ont remporté un fort succès (170 participants). Elles seront renouvelées tous les 2 ans. Au-delà de leur succès, ces olympiades ont relancé le volontariat.

### SL2E Paris

Une offre toujours plus large d'activités et de sorties pour SL2E Paris et notamment une première avec un arbre de Noël à la DR Ile de France et une belle journée proposée à Rouen pour profiter de l'Armada. Volontaires bienvenus pour renforcer une équipe dynamique mais encore trop restreinte.

### SL2E Valbonne

A Valbonne, toujours de nombreuses bonnes volontés pour proposer des activités. Côté nouveautés 2013, les valbonnais ont pu s'initier à l'escalade et à la zumba.

**Merci à tous les bénévoles.**



## Activité intersites

La commission temps libre propose un intersites autour de la **fête des lumières de Lyon** du 5 au 7 décembre, mais aussi d'une course nature nocturne mythique (Saint-Etienne Lyon) qui se tient la même fin de semaine.

L'activité est proposée pour un maximum de 60 participants répartis entre coureurs et loisirs culturels. Le but de ses activités intersites est notamment de favoriser les échanges et la convivialité entre les salariés de l'ADEME qui travaillent sur des sites différents.

Les règles et critères de sélection (si besoin) seront précisés prochainement pour l'inscription sur le site du CE.

Votes : 6 pour (SNE et CGT) et 5 abstentions (CFDT).

## Budgets déplacements des équipes : « c'est la fête au village » ou pas ?

Après les nombreuses alertes émises par les élus aux CE depuis plusieurs mois\*, la direction semble vouloir revoir son point de vue sur les économies à faire sur les frais de mission notamment à la DEAT. De nouvelles règles de dotation devraient être proposées. Elles seront présentées au prochain CE.

La direction annonce qu'elle sera attentive à servir les services les plus "rigoureux" (quitte à donner plus à ces services-là).

Comment faut-il le comprendre ? Être rigoureux est-ce faire du zèle et refuser de nombreux déplacements... ?



Nous avons relevé l'expression "c'est la fête au village" qui laisse entendre que certains chefs de services ou DR, se feraient plaisir en gaspillant de l'argent en fin d'année ! Quand on connaît les restrictions rencontrées par beaucoup de collègues, on attend patiemment les explications.

\* Les élus ont maintes fois protesté contre la réduction drastique des déplacements (réunions Siege-DR, rencontre partenaires ...) faute de budget, ce qui dégrade la qualité de nos compétences et de nos missions. Finalement en fin d'année, on a pu constater ce que l'on suspectait : une grande partie de ce budget n'a pas été consommée et a été restituée. Montage délibéré de la direction pour imposer des économies ?

## Projet d'enquête télétravail

La commission « politique économique et sociale » (PES) avait proposé de lancer une enquête afin de sonder les collègues sur leur **perception du télétravail**.

Votes : 5 pour (SNE) et 6 contre (CFDT\* et CGT).

Seul le SNE y étant favorable, l'enquête ne sera pas lancée. Dommage, on perd une occasion de mieux appréhender collectivement, en amont de la négociation lancée en septembre 2014, les craintes ou les attentes des collègues.

\*La CFDT refuse, à ce stade, une enquête d'initiative collective mais lance, dès maintenant sur son site, un forum ouvert à tous sur le sujet... C'était pas mieux d'y aller tous ensemble ?



## Dialogue social

Il y a comme une remise à plat des moyens et de l'organisation de la représentation du personnel. La direction souhaite revoir à la baisse la participation dans les instances (CE, DP, CHSCT) des représentants non élus des syndicats\*.

De notre côté, nous avons demandé la révision des délégations d'heures notamment pour la secrétaire, le secrétaire adjoint et le trésorier adjoint du CE ainsi que les élus suppléants assumant la présidence d'une commission. Nous demandons aussi plus de moyens pour assurer un contact plus étroit avec vous notamment sur les sites où les représentants du personnel ne sont pas présents...

*\*délégués syndicaux et représentants syndicaux au CE*

## GPEC seniors

Devant notre stupéfaction de voir que ses propositions étaient bien en deçà des dispositions du précédent accord, la direction a fourni, sur la base de simulations (bien tardives !) concernant la **retraite progressive**, des éléments tangibles de coût du dispositif et de bénéfice pour les salariés concernés.

En outre, elle est prête à revoir l'âge d'entrée dans le dispositif et à envisager une révision de l'indemnité forfaitaire pour ceux qui s'engagent.

On attend par ailleurs une vraie prise en compte de nos propositions sur la **transmission des savoirs et des compétences** car la seule certitude c'est que les départs en retraite seront rarement remplacés. Alors, danger ! Il ne s'agit pas que les dossiers soient transmis à un collègue déjà surchargé !



Le point le plus important à retenir de ce CA est la lecture par Catherine Guimard, secrétaire du CE, de la motion intersyndicale relative aux **effectifs de référence**. Contre toute attente, ce n'est pas le Président du conseil d'administration qui a répondu, mais le secrétaire général du Ministère de l'écologie – commissaire du gouvernement. Il a rappelé que l'ADEME devait faire des efforts comme les autres opérateurs de l'État, mais que les tutelles devaient aussi veiller à ne pas rajouter de tensions intolérables, ... , bref beau discours de langue de bois pour dire que c'était comme cela et pas autrement.

## Compte financier et rapport de gestion 2013

Les comptes ont fait l'objet d'une certification à blanc. Le commissaire n'a pas relevé « d'anomalie significative », sans que l'on sache s'il faut mettre un s à cette formulation administrative.

Le schéma d'économie sur notre budget de moyen est de 2,4 M€ par rapport à l'année 2012 et cela pour les années 2013 - 2014. Le rapport de gestion montre que fin 2013 c'est 2,1 M€ d'économie réalisée. A la question avons-nous la certitude qu'il ne nous sera pas demandé plus que les 0,3 M€ qui manquent : pas de réponse ni de la direction, ni des tutelles.

Après avoir perdu des postes en 2012 et 2013 il faut encore trouver 36 postes pour les années 2014-2015 *Le SNE et la CGT ont voté contre, la CFDT c'est abstenue, et les autres administrateurs ont voté pour.*

## Rapport d'activité 2013

Ce document synthétique donne les faits marquants pour l'année 2013. De la discussion, il faut retenir que le représentant de l'assemblée nationale demande un éclairage sur l'adaptation des effectifs aux ambitions et les pistes pour être plus efficient. La représentante de l'ARF trouve dommage que les actions avec les Régions n'apparaissent que par touches impressionnistes. France Nature environnement demande que le réseau territorialisé de l'ADEME soit préservé. A tout cela notre Président rappelle son attachement à l'action territoriale mais précise que les efforts doivent être partagés, et qu'il faut définir des priorités d'action.

## Point sur la TGAP

C'est un point d'information technique qui montre que l'on peut mieux faire sur le sujet : cette taxe n'est pas assez incitative et elle manque de modulation.

## Loi sur la transition énergétique

Ce projet de loi de programmation, non définitif, devrait être présenté au conseil des ministres fin juin. Ce projet est orienté bas carbone et outil de planification.

## Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.